

## **SÉJOUR DE LONGUE DURÉE (titre de séjour de type D et permis de séjour) concernant les étudiants souhaitant faire ses études supérieures en Hongrie**

La réglementation des séjours de plus de 90 jours relève de la compétence nationale. En cas d'évaluation positive, le demandeur recevra un permis de séjour lui permettant de voyager en Hongrie.

On peut des informations sur la manière de déposer une demande de titre de séjour et de séjour, les règles de procédure, la liste des documents à joindre à la demande et le formulaire de demande sur le site Internet suivant:

[http://www.bmbah.hu/index.php?option=com\\_k2&view=item&layout=item&id=70&Itemid=824&lang=en](http://www.bmbah.hu/index.php?option=com_k2&view=item&layout=item&id=70&Itemid=824&lang=en)

Veillez noter que lors de l'application, les dispositions du code communautaire des visas (règlement (CE) n ° 810/2009) doivent également être respectées.

### **Liste des pièces justificatives à présenter par les demandeurs de visa de en Tunisie**

#### **1. Conditions générales**

- Passeport en cours de validité + une photo d'identité en couleur
- Formulaire adéquat correctement **rempli à l'avance**
- Réservation du billet d'avion aller-retour.
- Assurance de voyage
- Attestation d'hébergement (foyer d'étudiant, ou bien location de logement; preuve de la location ou de la propriété d'un bien immobilier: contrat de location, titre de propriété du logement) pour toute la durée des études en Hongrie.
- Lettre d'acceptation de l'université, ou bien celle d'un autre institut supérieur hongrois compétent (Letter of Award et Letter of Acceptance)
- Présentation des diplômes (avec authentification par Apostille!) et justificatifs sur la connaissance en langue étrangère dans laquelle les études seront tenues en Hongrie.

#### **2. Preuves de moyens de subsistance**

- Frais couverts par l'organisation d'accueil
- Attestation de prise en charges des parents sur la couverture des frais supplémentaires de séjours et des frais d'études en Hongrie (si nécessaire).
- Acte de naissance avec authentification par Apostille
- Autorisation paternelle (moins de 20 ans)
- Justificatifs de la situation sociale ou professionnelle des parents

- relevés bancaires des trois derniers mois; comptes d'épargnes,

Outre les documents mentionnés ci-dessus, l'Office d'Immigration Hongroise (OIF) et le consul peuvent demander des preuves supplémentaires afin de clarifier pleinement les faits.

Les documents doivent, si possible, être joints à la demande dans l'original, et une photocopie doit être jointe si le client a encore besoin des documents originaux.

Le consulat se réserve le droit de vérifier l'authenticité des informations et documents soumis.

La durée de la procédure des demandes de visa type "D" est 30 jours auprès de l'Office d'Immigration Hongroise (OIF).